

Chez Placements NEI, notre équipe ESG s'engage activement auprès des sociétés détenues par nos fonds, afin de susciter le changement au nom de nos investisseurs. Grâce à des dialogues, nous prévenons les sociétés des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance qui les menacent. Nous leur proposons des solutions pour qu'elles puissent plus facilement surmonter ces défis et améliorer leur performance ESG, dans l'objectif de protéger et de faire fructifier les placements des actionnaires. Nous votons également lors des assemblées annuelles d'actionnaires sur des questions comme les nominations au conseil d'administration, la saine gouvernance et les propositions d'actionnaires. Ce rapport trimestriel recense les progrès et les résultats de nos activités d'engagement et de politiques publiques.

Dialogues avec les sociétés en chiffres

690

lors des assemblées annuelles

53

dialogues de la liste Focus

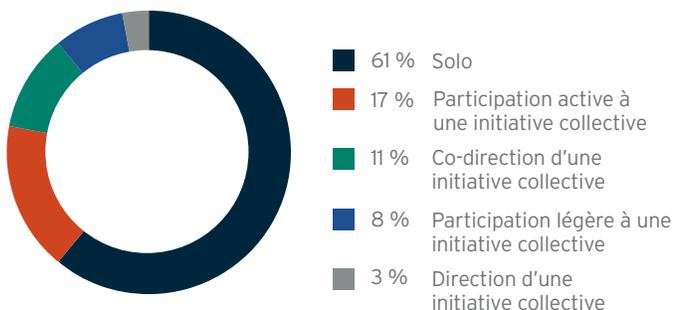
17

actions politiques

Depuis le début de l'année

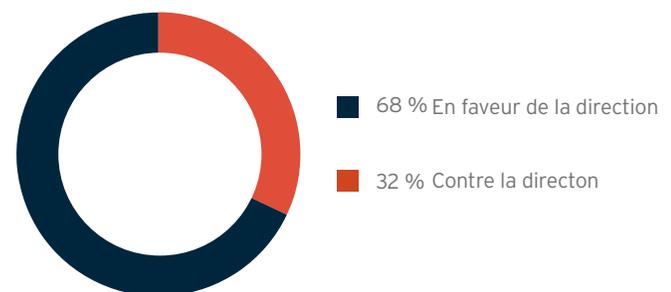
Rôle d'engagement de NEI

Au deuxième trimestre, nous avons dirigé 88 % de nos engagements, c'est-à-dire que nous les avons conduits nous-mêmes ou supervisés pour le compte ou avec d'autres investisseurs. Les investisseurs qui dirigent les efforts d'engagement assument la responsabilité de fixer le programme, d'organiser et de présider les réunions avec la société visée.

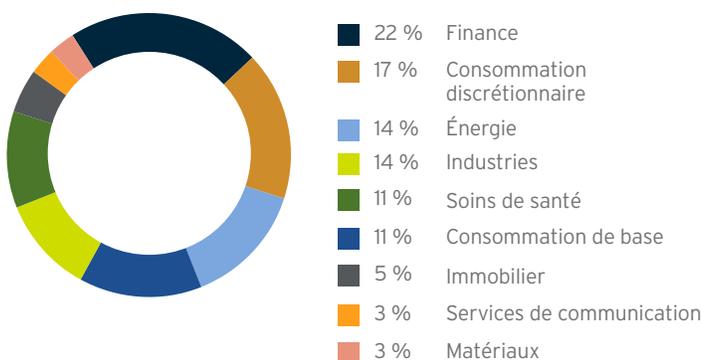


Instructions de vote

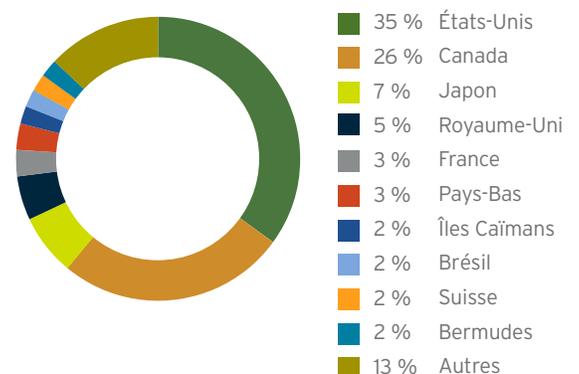
Au deuxième trimestre, nous avons voté à l'encontre de la direction des sociétés dans 32 % des propositions à l'ordre du jour des assemblées annuelles d'actionnaires. Les votes à l'encontre de la direction constituent un indicateur permettant de déterminer si les procurations détenues par une société de fonds sont gérées activement au lieu de servir par défaut les intérêts des dirigeants.



Engagement par secteur



Votes par pays



¹ Pour en savoir davantage sur nos votes lors des assemblées annuelles pour un fonds donné et pour connaître nos directives à ce sujet, visitez notre page sur le vote par procuration à [Placementsnei.com](https://www.placementsnei.com).

Les leçons immédiates de la COVID-19

par David Rutherford, Vice-président, Services ESG

À la fin du deuxième trimestre 2020, nous vivions avec la pandémie dans nos esprits depuis six mois et au quotidien depuis plus de trois mois. Les incertitudes apparues dans les premiers jours de l'irruption ont causé une anxiété exceptionnelle pour les investisseurs, les dirigeants de sociétés et l'ensemble de la population. Assez progressivement au départ, puis plus rapidement ensuite, nous avons commencé à tirer des leçons, remarquant que la COVID-19 :

1. accélérât certaines évolutions fondamentales, plus qu'elle n'en créait véritablement;
2. révélait la capacité de changement, parfois très rapide, des sociétés pour répondre à de nouveaux besoins et à une plus grande diversité de parties prenantes;
3. bousculait les priorités en façonnant un climat social prêt à s'embraser pour des enjeux de longue date, comme le racisme systémique, dont peuvent découler des changements sociaux sans précédent sous l'attention du monde entier.

Notons enfin que les mentalités ou les comportements n'évoluent pas facilement et que le changement se fait rarement sans heurts. Nous souhaitons tous entrer le plus vite possible dans une nouvelle époque pleine de promesses, de justice et de prospérité, mais la route reste semée d'embûches. NEI les a saisies à bras-le-corps au deuxième trimestre.

Les pages suivantes décrivent nos efforts sur de multiples fronts : récolter les premiers fruits des modèles d'affaires à multiples parties prenantes en s'assurant de leur maintien et de leur adoption plus généralisée; aider les sociétés pharmaceutiques à reconnaître leur double responsabilité (auprès de leurs employés et du grand public) alors qu'elles bénéficient actuellement d'une attention exceptionnelle; obliger les grandes sociétés technologiques à assumer leurs responsabilités dans la protection des droits de leurs usagers; et veiller à ce que des enjeux de premier plan identifiés depuis longtemps, comme le changement climatique, ou plus récemment, le racisme systémique, restent dans notre ligne de mire.

Dire que nous avons du pain sur la planche tient dans ce contexte de l'euphémisme. Il n'y a en effet probablement jamais eu d'époque plus riche en événements façonnables et modifiables par nos interventions. Nous n'agissons d'ailleurs pas seuls, ayant toujours fait de la collaboration le fer de lance de notre démarche, avec d'autres investisseurs, avec les sociétés auprès desquelles nous nous engageons ou encore avec les pouvoirs publics ou enfin avec l'ensemble des Canadiens qui continuent à nous donner raison en investissant toujours en plus grand nombre dans nos fonds. Nous avons toujours eu comme priorité de satisfaire les besoins exprimés par nos investisseurs, à savoir permettre à leurs économies de produire à la fois des rendements durables et de contribuer à l'avènement d'un meilleur avenir pour tous.

Cet engagement public a représenté un but essentiel pour NEI au cours des 30 dernières années. La période qui s'amorce actuellement consacre l'importance de notre action et nous l'abordons avec une énergie et une détermination renouvelées.

La COVID-19 a fait vaciller des certitudes comme rarement dans l'histoire, mais son impact le plus immédiat pourrait bien obscurcir notre avenir autant qu'il a confirmé le besoin de changement exprimé par un si grand nombre. La compréhension, la gestion et la supervision de ce changement s'inscrivent dans la droite ligne de ce que nous avons toujours souhaité effectuer.

Maintenant que le choc initial de la pandémie a décanté, allons de l'avant.

Période de vote par procuration 2020 : Pleins feux sur le climat, les droits de la personne et l'équité salariale

par Hasina Razafimahefa, directrice, ESG Services, et Lucia Lopez, analyste, ESG Services

Chez NEI, nous estimons qu'un vote réfléchi demeure indispensable pour assumer nos responsabilités à l'égard de nos investisseurs. Il constitue en outre un outil important de gestion active de la propriété et de dialogue¹.

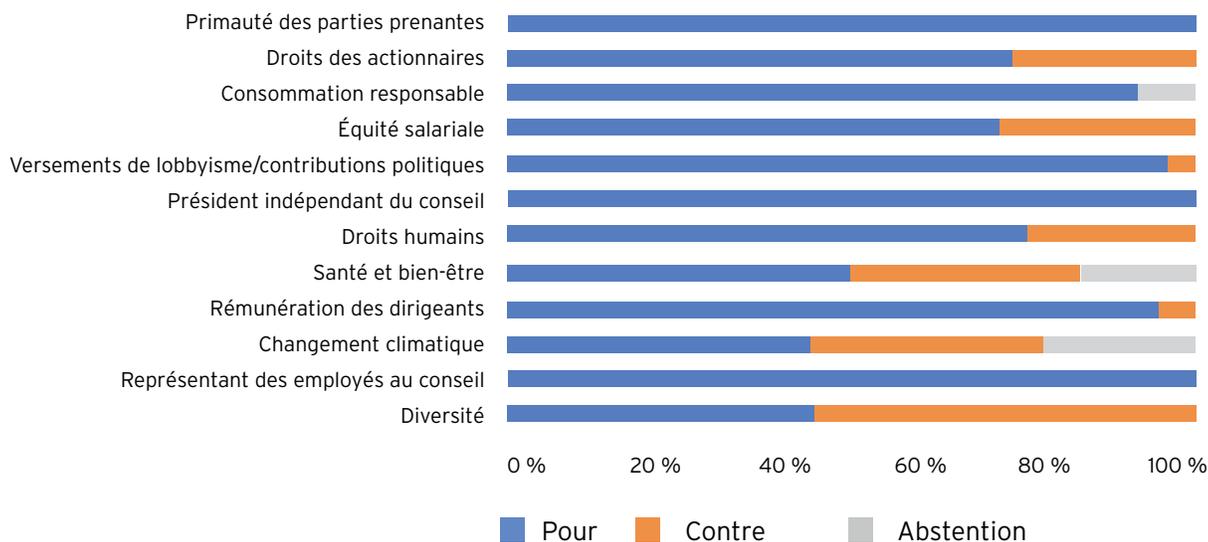
Même si la plupart des assemblées générales annuelles 2020 (AGA) se sont déroulées à distance à cause de la COVID-19, nous avons pu pleinement exercer notre droit de vote sur des questions de gouvernance concernant les élections au conseil d'administration et la rémunération ainsi que sur environ 300 propositions d'actionnaires soumises aux sociétés dans lesquelles nous détenons des participations. Ce mode de fonctionnement virtuel justifié par des raisons sanitaires ne doit représenter, selon nous, qu'une solution temporaire. Nous n'encourageons effectivement pas la tenue exclusive d'AGA virtuelles, car la suppression des communications directes risque d'amoinrir la responsabilité de la direction face aux actionnaires et faciliter l'élimination des questions embarrassantes.

Période de vote par procuration 2020 pour NEI

Présence à 690 assemblées annuelles
Vote de 280 propositions d'actionnaires
25 environnementales - soutien de 60 %
62 sociales - soutien de 73 %
193 de gouvernance - soutien de 79 %

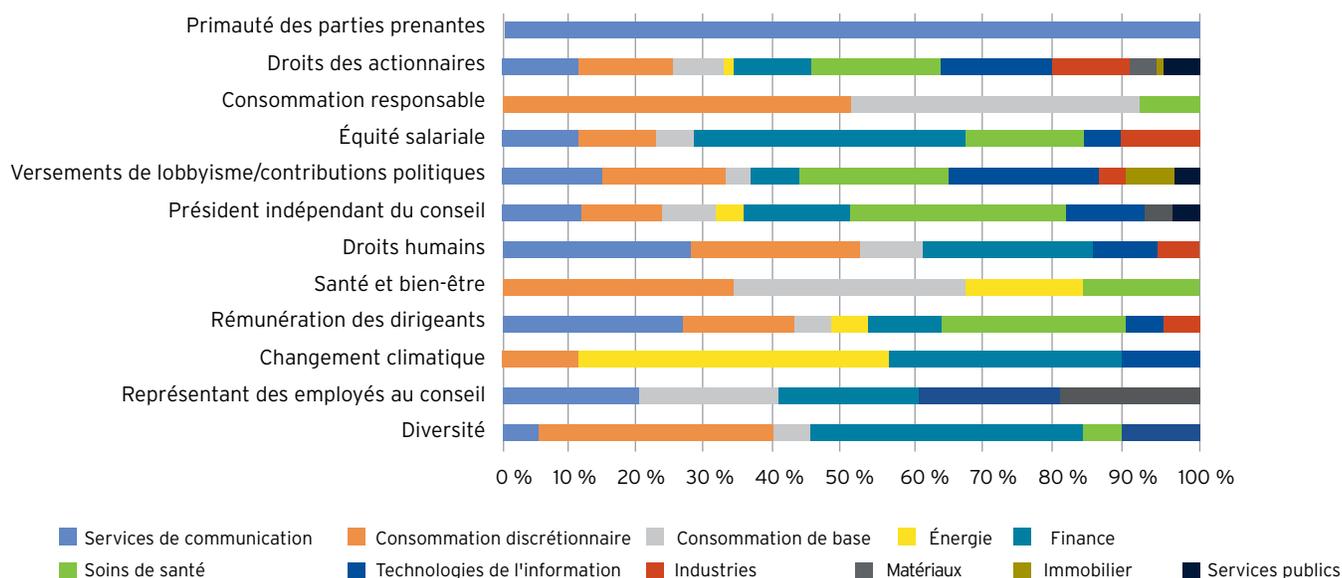
Les principaux motifs de vote à l'encontre des administrateurs en Amérique du Nord, la région la plus significative dans nos placements, tiennent à l'indépendance du président et des membres du conseil d'administration, ainsi qu'à la composition de celui-ci. Nous avons continué à défendre l'équité salariale lors des votes sur le salaire des dirigeants. Les propositions demandant aux sociétés de traiter des enjeux environnementaux et sociaux continuent de se multiplier et les mieux ciblées ont reçu un soutien de plus en plus ferme de la part des investisseurs. Nous soutenons généralement, dans nos votes, les propositions d'actionnaires raisonnables et pertinentes, lorsqu'elles concourent réellement au développement durable de la société à long terme ou au renforcement de son imputabilité à l'égard de ses parties prenantes, notamment ses employés, ses investisseurs ou la collectivité. Si l'on se fie à nos propres positions, les principales inquiétudes des investisseurs concernaient le changement climatique, les droits de la personne, le lobbying, les droits des actionnaires et l'équité salariale. **Amazon**, **Alphabet** (la société mère de Google) et **Facebook** ont suscité la plus grande attention.

Instructions de vote NEI par question clé



¹Pour consulter nos lignes directrices en matière de vote par procuration ainsi que nos registres de vote par fonds ou par société, veuillez consulter le site placementsnei.com.

Thèmes clés par secteur



Changement climatique

Le changement climatique figure parmi nos principales préoccupations. Nous avons exercé activement nos droits pour des propositions climatiques soumises auprès de sociétés énergétiques et institutions financières de grande taille. Nous avons voté à l'encontre (ou nous nous sommes abstenus) dans 56 % des propositions liées au climat, car même si nous nous accordons avec les proposants sur la gravité de l'enjeu, les solutions envisagées par ceux-ci ne suscitaient pas nécessairement notre adhésion. À notre avis, certaines de ces propositions manquaient de pertinence et ne reconnaissaient pas les progrès accomplis par les sociétés et les investisseurs dans ce domaine. Nous nous sommes ainsi abstenus de voter les propositions soumises à **Equinor** et **Shell** qui demandaient de fixer et publier des objectifs conformes à l'Accord de Paris sur le climat, car les deux sociétés ont parfaitement collaboré aux dialogues d'investisseurs menés sur cette question et ont même récemment communiqué leurs stratégies, en réaffirmant leurs engagements de découvrir de nouvelles façons de décarboniser leurs activités, notamment à l'égard des émissions de catégorie 3. À l'inverse, nous avons soutenu les propositions demandant à **JPMorgan** et la **Banque TD** de préparer des rapports sur leurs risques climatiques, malgré les efforts déployés par les deux organisations pour traiter cette question. Effectivement, une communication plus détaillée de leurs objectifs et projets de réduction de gaz à effet de serre nous paraît d'une grande pertinence, en particulier car il s'agit de faire mieux correspondre leurs activités de prêt et de financement avec les dispositions de l'Accord de Paris, bien que la nature de ces engagements paraisse encore relativement floue. Notons que la résolution sur le climat soumise auprès de JPMorgan a quasiment reçu le soutien de la majorité des investisseurs.

En outre, les campagnes de votes défavorables à la direction se sont multipliées cette année. Chez **JPMorgan**, les actionnaires ont été encouragés à exprimer un vote servant à exclure le principal administrateur indépendant de la banque, Lee Raymond, en raison de nombreuses entorses à la gouvernance, notamment un mandat à durée excessive, une faculté d'influer sur la stratégie de la banque à l'égard du climat en raison d'un historique de déni constaté lorsqu'il était chef de la direction d'Exxon. À l'issue de la campagne et avant son assemblée générale annuelle, **JPMorgan** a annoncé qu'un nouvel administrateur indépendant serait nommé cet été.

Dans nos efforts de lutte contre le changement climatique, nous avons décidé cette année de voter à l'encontre des présidents de conseils d'administration de sociétés ayant des activités dans des secteurs à haut risque et dont la stratégie à l'égard du changement climatique manquait de crédibilité. Cette nouvelle directive de vote a affecté approximativement 60 sociétés, dont **Uber Technologies**, **Valero Energy** et **Methanex**. Nous avons été encore plus stricts à l'égard de **Marathon Petroleum Corporation**, en votant à l'encontre de plusieurs administrateurs du fait de l'implication de la société dans des activités de lobbying minant la politique climatique aux États-Unis.

Droit du travail et de la personne

Des propositions concernant les droits de la personne ont également significativement augmenté la saison dernière. Plus d'un tiers des propositions soumises à **Amazon** et **Facebook**, et la moitié de celles soumises à **Alphabet**, investiguaient sur le lien entre la technologie et les droits de la personne. Nous les avons toutes soutenues. Notons que parmi les 12 résolutions soumises au vote chez **Amazon**, cinq ont reçu un soutien marqué de plus de 30 %, notamment sur les diligences raisonnables visant les clients, le discours haineux, l'évaluation de l'impact sur les droits de la personne, le lobbyisme et le gaspillage alimentaire.

Nous avons également encouragé un suivi plus rigoureux des enjeux liés au droit du travail, en soutenant des propositions demandant la représentation des employés au conseil d'administration de sociétés nord-américaines comme **AT&T**, **Idex Corporation**, **DuPont**, **Walmart** et **Square**. Il s'agit d'une pratique courante en Europe que nous aimerions faire également adopter en Amérique du Nord. La proposition visant **Walmart** demandait en particulier d'envisager une politique permettant aux employés rémunérés à l'heure de figurer parmi la liste initiale des candidats aux postes d'administrateurs. Avant l'assemblée générale annuelle, une conférence téléphonique organisée par Majority Action nous a donné l'occasion de converser avec un salarié de **Walmart** qui a révélé une réponse plutôt troublante de son employeur à la crise de la COVID-19. La proposition avait été soumise avant l'écllosion de la pandémie, mais celle-ci a accentué les lacunes du conseil d'administration à propos des besoins opérationnels des employés. Nos préoccupations ont été relayées par des investisseurs compte tenu du très faible soutien recueilli par la proposition.

Une campagne du « non » visant Alexandre Behring, président du comité de nomination et de gouvernance de **Restaurant Brands International**, a également marqué la période. La société n'a pas réussi à traiter adéquatement la proposition d'actionnaires visant à promouvoir de saines pratiques de travail qui avait obtenu le soutien de la majorité des actionnaires indépendants en 2019. M. Behring a reçu le plus faible soutien des investisseurs parmi les membres du conseil d'administration, soit 10 % de vote à son encontre.

Nous avons poursuivi notre quête de diversité au conseil d'administration dans toutes ses facettes. Nous avons encouragé une plus ample communication des données de diversité dans des sociétés comme **Home Depot**. Bien que les divulgations actuelles du détaillant dépassent la moyenne, avec une répartition de son effectif entre hommes et femmes et par ethnicité, nous apprécierions une plus grande série de statistiques de diversité par niveau de responsabilité, de sorte à identifier plus facilement les anomalies. Près d'un tiers des investisseurs de Home Depot a soutenu notre point de vue. À la lumière des récents événements visant à dénoncer le racisme systémique, nous avons commencé à voter à partir du milieu de la période à l'encontre des comités de nomination de sociétés manquant de diversité ethnique à leur conseil d'administration. Cette décision a comporté des incidences pour 16 sociétés nord-américaines, notamment **Biogen Inc.**, **Devon Energy Corporation** et **Discovery Inc.** Notre intention consistait à favoriser la représentation des membres des communautés noire et autochtone, ainsi que des personnes de couleur, dans les conseils d'administration.

Importance des parties prenantes

Pour la première fois, de grandes banques américaines comme **Citi**, **Goldman Sachs** et **Bank of America** ont été contraintes de démontrer une cohérence de leurs objectifs d'entreprise avec l'énoncé de la Business Roundtable (BRT) qu'elles ont récemment signé. Nous reconnaissons que les différentes actions entreprises par ces banques s'inscrivent dans les engagements de la BRT; toutefois, nous avons choisi de soutenir malgré tout ces propositions. Aujourd'hui plus que jamais, il est effectivement essentiel de s'assurer que les conseils d'administration et les activités des sociétés de façon générale tiennent compte de l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes, incluant les clients, les employés, les collectivités, les fournisseurs et les actionnaires. Le soutien des actionnaires à ces propositions demeurait minime, à moins de 16 %.

Cinq principales raisons de voter à l'encontre des administrateurs en Amérique du Nord

Raison	Nombre de sociétés concernées	% de sociétés concernées	Nombre d'administrateurs concernés	% d'administrateurs concernés
Président non indépendant	191	49 %	793	24 %
Administrateurs communs à plusieurs sociétés	41	11 %	114	3 %
Faible indépendance du conseil d'administration	35	9 %	183	5 %
Capital-actions à structure double	29	7 %	271	8 %
Mandat à durée excessive	29	7 %	89	3 %

Indépendance du président et du conseil d'administration

Le conseil d'administration joue un rôle essentiel dans la supervision des résultats de la direction et la diffusion depuis le haut de la pyramide d'une culture d'efficacité organisationnelle. Afin d'assumer cette responsabilité de supervision, il doit compter une majorité d'administrateurs indépendants en mesure de remettre en cause de façon efficace la direction de l'entreprise et de la guider. L'indépendance d'un président et la séparation des pouvoirs avec le chef de la direction revêtent une importance encore plus fondamentale pour mettre en œuvre une saine gouvernance. Les conseils d'administration non indépendants demeurant une préoccupation de premier plan pour les sociétés que nous détenons, nous avons voté à l'encontre des membres des comités de nomination et du président non indépendant dans près de la moitié des assemblées d'actionnaires de sociétés nord-américaines cette année, notamment pour **Cummins Inc, Goldman Sachs Group Inc, Ford Motor Company, West Fraser Timber Co. Ltd.** et **Bank of America Corporation**. Au-delà du poste de président, nous nous attendons également à ce que le conseil se compose au moins de deux tiers d'administrateurs indépendants, à quelques exceptions près pour les sociétés de plus petite taille. Près de 10 % des sociétés nord-américaines dans lesquelles nous avons exercé notre droit de vote ne satisfaisaient pas à ces attentes de sorte que nous n'avons pas soutenu leurs membres des comités de nomination, notamment pour **Keurig Dr Pepper Inc., Husky Energy Inc., IGM Financial Inc., Berkshire Hathaway Inc.** et **Bombardier Inc.**

Administrateurs communs à plusieurs conseils

Certains administrateurs siègent au conseil d'administration de plusieurs sociétés. Cette situation nous paraît préoccupante dans le cas de pratiques de gouvernance médiocres, englobant notamment un manque de diversité ou d'indépendance du conseil d'administration. Lorsque ces administrateurs communs représentent un nombre élevé, nous estimons qu'un risque de « pensée de groupe » existe et amoindrit la diversité des idées, une dimension essentielle pour une supervision efficace d'un conseil d'administration. En prenant en compte ces facteurs et les préoccupations qu'elles représentent, nous avons voté à l'encontre des membres du comité de nomination d'environ 10 % de sociétés nord-américaines, dont **Husky Energy Inc., IGM Financial Inc., Lundin Gold Inc., Keurig Dr Pepper Inc.** et **Amgen Inc.**

Capital-actions à structure double

Nous soutenons le principe suivant : une action = un vote. Plusieurs sociétés ont recours à des actions à droits de vote multiples afin de se protéger contre des offres publiques non sollicitées et conserver le contrôle des décisions. À notre avis, cette double structure d'actions encourage de médiocres pratiques de gouvernance et nuit aux facultés d'autres actionnaires, comme NEI, d'induire le changement qui s'impose. Afin de régler ce problème, nous votons généralement à l'encontre de tous les administrateurs, sauf les nouveaux, soit 30 sociétés nord-américaines parmi nos positions, notamment **Bank of America Corporation, CME Group Inc., Mastercard Incorporated, Berkshire Hathaway Inc.** et **Ford Motor Company**. Nous avons fait toutefois quelques exceptions pour les sociétés ayant des dispositions visant à supprimer la structure double de leurs actions ou qui ont par ailleurs démontré de saines pratiques de gouvernance ou une ouverture au dialogue avec leurs actionnaires.

Mandat à durée excessive

Nous nous attendons à ce que la durée des mandats des administrateurs des sociétés respecte un équilibre afin de garantir à la fois une continuité et une diversité des points de vue, et ainsi favoriser la pertinence des enjeux communiqués à la direction. Effectivement, des recherches récentes concluent que les conseils d'administration présentant de la variété dans l'ancienneté de leurs membres correspondaient aux sociétés affichant les meilleurs résultats et les plus faibles risques organisationnels, en comparaison de leurs concurrentes. Dans l'objectif de continuer à promouvoir la diversité dans les conseils d'administration et d'encourager leur renouvellement, nous nous efforçons de régler la question du manque d'équilibre dans la durée des mandats en votant contre les administrateurs ayant siégé trop longtemps lorsqu'une ancienneté excessive se constate, la moyenne s'établissant à plus de 12 ans. Comment déterminer que la durée d'un mandat devient excessive? En fixant la durée excessive d'un mandat à 15 ans, nous avons voté à l'encontre de 89 administrateurs concernant près de 30 sociétés nord-américaines, incluant **Ross Stores, Inc., Intercontinental Exchange, Inc., Winmark Corporation, Canadian Natural Resources Limited** et **Southwest Airlines Co.**

Petite capitalisation canadienne : des améliorations lentes mais réelles à la gouvernance

Pour la troisième année consécutive, nous avons communiqué avec les sociétés dont nous détenions au moins 1 % des actions à l'approche de leur assemblée annuelle, afin de les informer de nos préoccupations en matière de gouvernance susceptibles de déclencher un vote à l'encontre de la direction. Dans cette optique visant à améliorer les pratiques de gouvernance, nous avons écrit à 13 sociétés, pour la plupart des petites et moyennes capitalisations canadiennes détenues par le Fonds d'actions petite capitalisation NEI et le Fonds d'actions petite capitalisation ER NEI (voir la liste des dialogues de sociétés). Nous reconnaissons que les sociétés de plus petite taille tendent à observer des pratiques de gouvernance moins abouties que leurs homologues de grande capitalisation et appliquons en conséquence parfois certaines exceptions à nos lignes directrices de vote par procuration lorsque la situation l'exige. Les principales préoccupations que nous avons exprimées demeurent relativement communes à l'ensemble des petites capitalisations, soit : présidence non indépendante, absence de vote consultatif sur la rémunération des dirigeants et la durée excessive des mandats d'administrateurs, soit respectivement 69 %, 77 % et 54 % des enjeux propres à cette catégorie de sociétés. Nous avons été ravis de constater plusieurs améliorations cette année : le conseil d'administration de **Pason Systems** se compose maintenant à plus de deux tiers d'administrateurs indépendants et, bien que sa composition n'ait pas évolué, la diversité hommes-femmes s'est améliorée grâce à la nomination d'une administratrice particulièrement qualifiée; **iA Groupe financier** a répondu à nos préoccupations en matière de cumul des mandats des administrateurs. **Lassonde Industries, Logistec** et **Meubles Léon** ont également fourni des efforts pour rajeunir leur conseil d'administration, même si la durée des mandats demeure toujours en moyenne très élevée. Notre campagne 1 % s'est avérée un excellent vecteur pour amorcer des conversations fructueuses et en savoir davantage à propos de sociétés représentant des positions significatives dans nos fonds.

Rémunération des dirigeants : à partir de quel niveau une rémunération devient-elle excessive?

Cette année, nous avons exprimé notre désaccord dans 86 % des 337 votes consultatifs concernant la rémunération des dirigeants au Canada et aux États-Unis. Les raisons tenaient à : une équité discutable, un faible lien entre le salaire et la performance, l'absence de dispositif de récupération. Dans certains cas, le manque de divulgation sur les régimes de rémunération incitative nous a également préoccupés, car il en empêche l'analyse adéquate, par nous ou par d'autres investisseurs.

- **337 votes consultatifs sur la rémunération au Canada et aux États-Unis**
- **86 % votes contre**

Principales préoccupations sur l'équité salariale dans les sociétés nord-américaines dans lesquelles nous avons investi, par région	Canada	États-Unis	% total de votes consultatifs sur la rémunération
Salaire excessif du chef de la direction ou des dirigeants (plus de 150 fois le revenu du ménage médian au Canada et 350 fois aux États-Unis)	9	35	13 %
Salaire très excessif du chef de la direction ou des dirigeants (plus de 200 fois le revenu du ménage médian au Canada et 400 fois aux États-Unis)	3	24	8 %
Salaire du chef de la direction excédant trois fois la rémunération moyenne de certains dirigeants	37	108	43 %
Salaire du chef de la direction excédant cinq fois la rémunération moyenne de certains dirigeants	1	7	2 %
Votes consultatifs sur la rémunération défavorables	86	203	86 %
Total des votes consultatifs sur la rémunération	114	223	337

Nos préoccupations à l'égard de la rémunération concernaient principalement le montant de salaire du chef de la direction et d'autres dirigeants. On peut se demander à partir de quel seuil une rémunération devient excessive. Nous faisons partie des rares investisseurs qui essaient de fixer un chiffre au-delà duquel une rémunération est considérée comme excessive. Nous évaluons le salaire d'un chef de la direction selon plusieurs dimensions, notamment en le comparant avec celui de ses pairs dans d'autres sociétés, avec la moyenne de certains dirigeants de la société, avec le deuxième dirigeant le mieux payé de la société et avec le revenu médian des ménages aux États-Unis et au Canada.

L'inégalité entre le salaire du chef de la direction et ceux des autres dirigeants pris en compte dans notre analyse nous a conduits à exprimer un vote consultatif sur la rémunération défavorable auprès de 144 sociétés nord-américaines, soit 40 % de l'ensemble des votes consultatifs sur la rémunération que nous avons exprimés. Effectivement, dans ces cas, le salaire du chef de la direction s'élevait au moins au triple de celui de la moyenne des autres dirigeants de la société et au quintuple dans des sociétés comme **Uber**, **Adobe** et **Finning International**. Dans ce dernier cas, nous avons également voté à l'encontre des membres du comité de rémunération.

Aux fins de replacer ces informations dans un contexte sociétal, nous avons exprimé un vote consultatif sur la rémunération défavorable dans 44 sociétés nord-américaines, en grande majorité aux États-Unis. Le total des salaires des chefs de la direction de ces sociétés s'élevait à 150 fois le revenu médian des ménages au Canada (12,7 millions \$) et 350 fois aux États-Unis (22 millions \$). Dans 27 cas extrêmes, incluant **Alphabet** et **Intel Corporation**, nous avons également voté à l'encontre des membres du comité de rémunération. En 2019, les chefs de la direction de ces deux sociétés ont obtenu les rémunérations les plus excessives de nos positions, respectivement 280 millions \$ et 77 millions \$. Le vote consultatif sur la rémunération d'Intel a néanmoins reçu de justesse l'approbation de la majorité, mais celui d'Alphabet a obtenu un écrasant soutien de 75 %.

Diligence raisonnable sur les établissements de soins à long terme

par Jonathan Bey, analyste principal ESG

Les Forces armées canadiennes ont publié un rapport sur les conditions observées dans les cinq établissements de soins à longue durée les plus touchés par la COVID-19. Ses conclusions pointent vers de lourdes négligences. Deux des cinq établissements concernés appartiennent, ou sont exploités, par des sociétés que nous détenons en portefeuille : Sienna Senior Living et Extendicare. Nous avons analysé en profondeur leurs décisions et avons conclu qu'elles avaient failli à leurs promesses de placer la santé et le bien-être de leurs résidents comme priorité. Ne nous attendant pas à une amélioration de la situation à court terme malgré nos efforts d'engagement, nous avons décidé d'amorcer un désinvestissement.

À l'inverse, Chartwell résidences pour retraités, une autre société exploitant des établissements de soins à long terme dans laquelle nous avons constitué une position, a posé des jalons très positifs depuis le début de la pandémie afin de préserver la sécurité de ses résidents. Nous avons néanmoins écrit une lettre à la direction afin de mieux comprendre les systèmes de gestion en place. Ceux-ci ne nous préoccupent pas exagérément, mais les pratiques de l'ensemble du secteur d'activité nous semblent comporter de sévères manquements.

Soutien des actionnaires indépendants à notre proposition sur les droits de la personne soumise à Alphabet

par Jamie Bonham, directeur, Engagement, Services ESG

Au cours du trimestre dernier, notre proposition d'actionnaires demandant à Alphabet d'établir un comité de supervision du risque sur les droits de la personne a été soumise au vote. Nous ne comptons nullement remporter la majorité, car la direction de l'entreprise contrôle plus de 50 % des suffrages, sans compter les participations substantielles conservées par le précédent président.

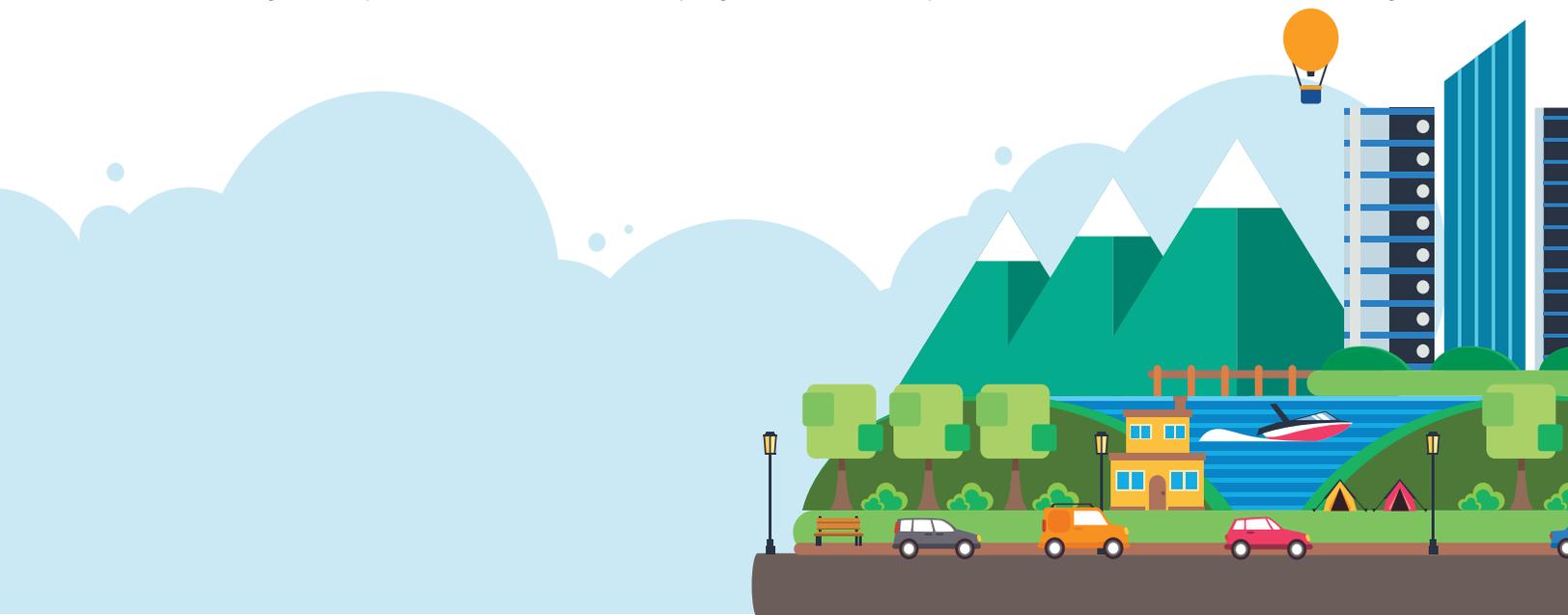
Cette proposition visant une meilleure supervision des risques pour les droits de la personne a néanmoins reçu 16 % de l'ensemble des voix exprimées, un soutien qui s'établit à 45 % si l'on exclut les droits de vote détenus par la direction et atteint la majorité si l'on élimine ceux (très vraisemblablement défavorables) de l'ancien président. Il s'agit d'un excellent résultat et le conseil d'administration l'a apparemment reconnu comme tel. Le discours d'ouverture de l'assemblée annuelle de la part du président en poste, John Hennessy, a en effet exclusivement traité de l'approche de la société en matière de droit la personne.

L'appel ESG de routine de la semaine suivante a de plus confirmé qu'Alphabet se trouvait sous une pression croissante des investisseurs. Admettant l'importance de l'enjeu, la société a décidé de consacrer l'intégralité du prochain appel à expliquer son approche en matière de droits de la personne, un virage à 180° par rapport à l'attitude relativement décevante jusqu'alors.

Pourtant, ni les commentaires du président à l'ouverture de l'assemblée annuelle, ni l'annonce d'un appel ESG entièrement dédié aux droits de la personne ne suffisent à traiter cet enjeu et nous ne nous en satisferons pas.

Les menaces pour les droits fondamentaux de la personne proviennent directement du modèle d'affaires d'Alphabet. Entre les atteintes à la protection des renseignements personnels du fait de leur communication et les algorithmes qui exacerbent potentiellement les préjugés, renforcent la discrimination ou contribuent à la désinformation, l'entreprise se dirige chaque jour un peu plus vers de dangereux écueils. Pour l'instant, elle s'est contentée presque exclusivement d'un positionnement réactif, en ne traitant que certains enjeux et uniquement a posteriori afin de réparer les dommages causés aux parties prenantes ou à sa propre réputation, souvent sous la pression de ses employés ou du grand public. Les actions effectuées par la société arrivent au coup par coup et découlent rarement, pour ne pas dire jamais, d'une politique appliquée universellement et visant à ne pas causer de préjudice. Dans ce contexte, sa conviction qu'elle n'a besoin d'aucun mécanisme de supervision stratégique pose réellement problème.

En toute sincérité pour Alphabet, une réflexion plus profonde qu'elle n'y paraît a potentiellement été entamée à l'interne à ce sujet, mais malheureusement la résistance que nous avons rencontrée lors de nos invitations à un dialogue ouvert avec les investisseurs a suscité notre méfiance. Nous constatons toutefois une certaine évolution, et d'autres sociétés aussi rétives au changement que celle-ci ont effectué des progrès substantiels après avoir réalisé tout l'intérêt d'un dialogue

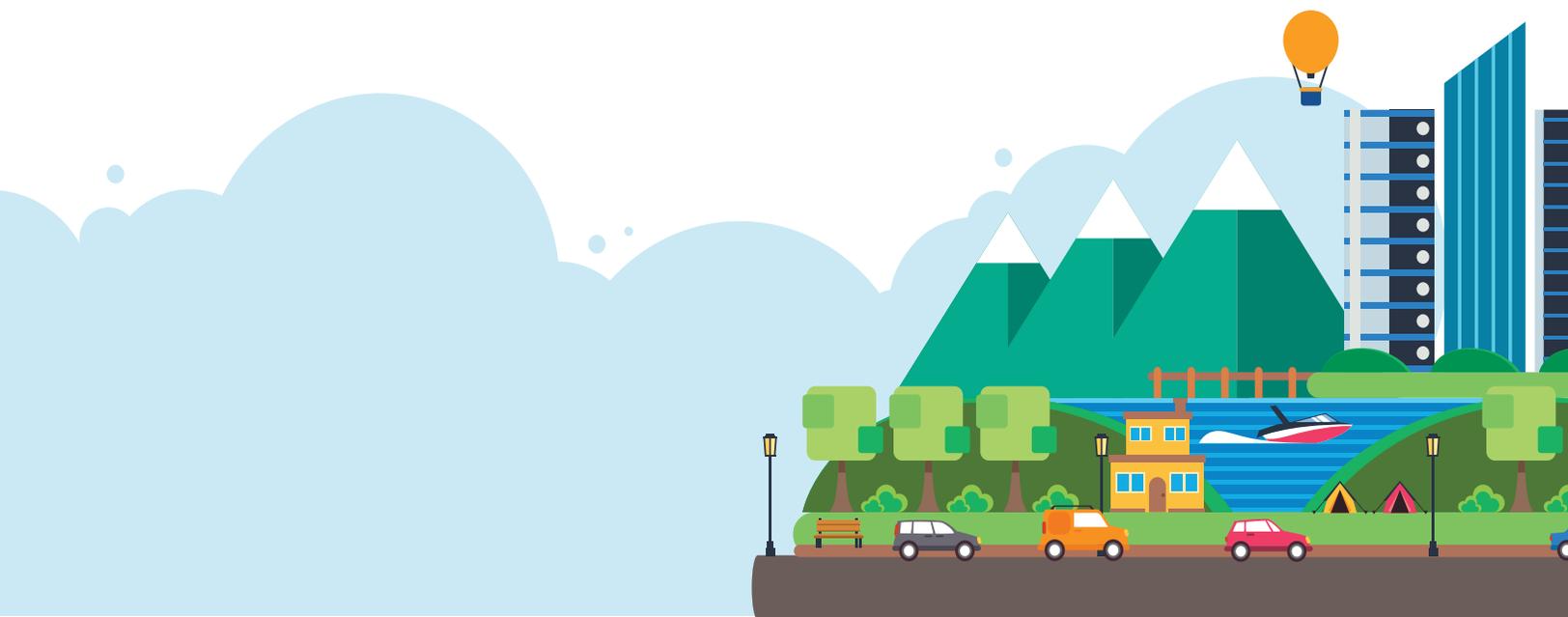


avec des investisseurs bien informés. Nous estimons qu'Alphabet souscrira ultimement à notre point de vue et traitera ces risques pour les droits de la personne de façon proactive, et non réactive.

En termes d'attitude réactive, notons que Facebook a défrayé la chronique au deuxième trimestre du fait du boycottage organisé par certains de ses annonceurs en réponse à son manque de volonté d'encadrer les comportements les moins acceptables de certains utilisateurs du service, notamment quand il s'agit de courtiser des suprémacistes blancs à des fins électorales. Après avoir justifié son inaction par la protection de la liberté d'expression, le chef de direction de Facebook, Mark Zuckerberg, a finalement effectué un compromis pour annoncer la mise en œuvre à terme d'un dispositif visant à modérer l'impact des propos haineux. Il lui aura fallu une mise à l'index par près de 750 sociétés, incluant Coca-Cola, Unilever et Adidas, qui ont coupé leurs budgets publicitaires pour l'ensemble du mois de juillet. Sans surprise, les modestes changements proposés par l'entreprise n'ont jusqu'à présent impressionné personne. M. Zuckerberg ne semble pas avoir encore changé son statut pour « proactif ».

Le point commun entre les tribulations de Facebook et l'approche au coup par coup d'Alphabet en matière de gestion du risque tient de l'absence totale d'un mécanisme de supervision adéquat pour identifier et atténuer les atteintes aux droits de la personne avant de lancer des produits et des services grand public. Inévitablement, ces sociétés se trouvent sur la défensive et n'ont d'autres choix que d'essayer de soigner la blessure qu'elles se sont elles-mêmes infligée. En outre, le manque de considération pour les droits de la personne dans leurs décisions d'affaires rejaillit dans les aspects politiques et civils de la vie de tous les jours.

L'omnipotence des grandes sociétés technologiques fait en sorte que le statu quo n'est ni acceptable ni soutenable. Il est de plus en plus clair que les gouvernements nationaux souhaitent imposer une réglementation au secteur d'activité, afin de combler le vide en matière de responsabilité qui s'est créé par l'inaction des sociétés qui le composent. Nous estimons effectivement qu'un cadre réglementaire doit impérativement entrer en vigueur, mais que les sociétés ont encore la possibilité d'atténuer l'impact négatif de celui-ci pour leurs activités en mettant dès à présent en place un processus de diligences raisonnables efficace pour protéger les droits de la personne. En outre, la présence incontournable de la technologie dans nos vies quotidiennes exige dorénavant une prise en compte des droits de la personne compte tenu des intérêts en jeu.



Un monde d'attentes : comment les sociétés pharmaceutiques ont-elles géré les besoins des parties prenantes durant la COVID-19?

par Jonathan Bey, analyste principal ESG

La pandémie a créé un dilemme sans équivalent pour de nombreuses sociétés pharmaceutiques et de la santé. Protéger la santé et la sécurité des employés ou redoubler d'efforts pour répondre aux besoins de toute la population?

Pour garantir que les sociétés n'abordent pas cet enjeu de façon mutuellement exclusive, mais plutôt dans l'expectative de répondre à ces deux exigences relativement opposées, nous avons rejoint une coalition d'investisseurs dirigée par Achmea Investment Management afin de communiquer directement avec les grandes sociétés pharmaceutiques à cet égard.

Notre objectif consistait à placer les considérations financières à court terme au second plan, afin que les efforts soient dirigés en priorité vers ce défi mondial de maîtrise de la COVID-19. Lors de nos dialogues avec les sociétés, nous avons souligné ce point en présentant l'enjeu sous forme de six principes essentiels :

- Garantir la santé et la sécurité des employés
- Fournir un accès abordable aux médicaments et aux vaccins
- Favoriser l'échange de renseignements entre le secteur de la santé et les pouvoirs publics
- Coopérer à la fiabilité des chaînes d'approvisionnement
- Protéger les relations avec les employés et fournisseurs
- Réinvestir dans des programmes à long terme visant à éradiquer les maladies infectieuses

Nous avons communiqué directement avec **Merck & Co., Eli Lilly et Novo Nordisk** au sujet de leur réponse immédiate à ces six principes ainsi que de leur stratégie à plus long terme visant à continuer de traiter ces enjeux alors que les défis liés à la COVID-19 évoluent. Nos conversations avec ces trois sociétés ont toutes confirmé que la santé et la sécurité de leurs employés constituaient une priorité. Chacune d'entre elles a mis en œuvre les dernières pratiques en la matière afin d'éliminer ou de réduire le risque d'exposition par le recours au télétravail, la réduction du taux d'occupation des édifices et la mise à disposition d'équipements protecteurs personnels suffisants pour les employés des laboratoires. Nous avons également observé une volonté des trois sociétés de mobiliser leurs ressources afin de soutenir les communautés dans lesquelles elles exercent leurs activités. Elles ont à ce titre effectué des dons monétaires et d'équipements de protection personnelle, tout en autorisant les employés ayant une formation professionnelle dans les soins de santé de servir dans les hôpitaux, allant même jusqu'à venir en appui aux activités de dépistage de la COVID-19 dans certains territoires.

Merck & Co. et Eli Lilly œuvrent au développement de traitements contre la COVID-19. La première se concentre sur le développement d'un vaccin aux fins d'inoculation à l'ensemble de la population, tandis que la seconde recherche des thérapies d'anticorps afin de venir en aide aux sujets à haut risque. Bien que les deux démarches visent des objectifs différents, nous avons évoqué dans quelle mesure les notions d'accès et de coût abordable avaient été prises en compte dans l'éventualité d'une distribution. Aucune des deux sociétés ne s'est engagée sur une question de prix pour les résultats potentiels de leurs travaux, mais elles ont toutes les deux déclaré que la diffusion de tout traitement potentiel suivrait une approche basée sur les besoins.

Nous continuerons d'observer les progrès des sociétés pharmaceutiques dans la lutte contre la COVID-19. Toutefois, une fois qu'un ou plusieurs traitements viables auront été validés, nous nous attendons à ce que les sociétés collaborent afin de lancer une production coordonnée conforme aux six principes. Encore une fois, il s'agit de partager des renseignements, du matériel, des fournitures et de faire passer les profits au second plan par rapport à la recherche de solutions pour la population mondiale.

Bien que la COVID-19 continue de causer de nombreuses difficultés, elle représente également une occasion de faire évoluer les approches d'affaires. Les sociétés pharmaceutiques devraient réfléchir à des solutions visant à maintenir la santé et la sécurité de leurs employés et évaluer de façon plus approfondie dans quelle mesure le fait de

se préparer à la pandémie peut améliorer la capacité d'une organisation à modifier son mode de fonctionnement dans une recherche continue d'efficacité. Pour le secteur de la santé, les pouvoirs publics, le monde universitaire et les investisseurs, la réponse collective à la COVID-19 prouve que trouver plus rapidement des solutions plus efficaces à nombre des enjeux mondiaux de santé passe par la collaboration. À partir de l'expérience acquise durant cette pandémie, il paraît judicieux de réfléchir à tout ce que nous pouvons également obtenir si nous travaillons ensemble.

Des actions politiques visant toujours en priorité les risques climatiques

par Jamie Bonham, directeur, Engagement, Services ESG

Le manque de divulgation des sociétés sur les menaces et les occasions liées au climat empêche clairement les investisseurs de traiter ce risque systémique.

Le Groupe d'experts sur la finance durable a estimé cet enjeu suffisamment important pour le faire figurer parmi ses principales recommandations. Au cours du dernier trimestre, NEI a joué un rôle de premier plan auprès d'autres investisseurs afin de combler l'absence de normes reconnues pour la communication d'informations ESG, particulièrement au sujet du climat.

Nous avons corédigé une lettre d'investisseurs destinée au Groupe TMX afin d'inciter les émetteurs inscrits auprès de ses différentes bourses d'échange (ex. Composé de la Bourse de Toronto) à présenter des rapports conformes aux directives du Conseil des normes de comptabilité durable (SASB) et du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD). Celle-ci précisait que les investisseurs s'attendent de plus en plus à obtenir ce type de renseignements et que la mise à disposition des émetteurs d'un cadre de référence pour la présentation de leurs rapports conditionnerait largement l'accès aux capitaux. Le Groupe TMX a très bien accueilli notre initiative et a proposé d'approfondir la conversation. Les avancées effectuées en matière de divulgation des émetteurs concernés auront des répercussions favorables pour les divulgations ESG, en particulier celles liées au climat.

Simultanément, nous nous sommes joints à d'autres investisseurs pour encourager le groupe de travail sur la modernisation des marchés de capitaux de l'Ontario à recommander à la province de se servir de ses pouvoirs de supervision réglementaire pour imposer des normes de présentation conformes aux directives du SASB et du TCFD. NEI figurait parmi les principaux auteurs de la lettre soumise officiellement au groupe de travail. Le rapport de consultation récemment émis par celui-ci contenait d'ailleurs cette recommandation essentielle qui nous permet d'approcher un peu plus de l'obligation de produire des rapports ESG pour les émetteurs inscrits à la Bourse de Toronto. Le groupe de travail a également mentionné plusieurs autres enjeux, notamment les objectifs de diversité au conseil d'administration et un vote annuel des actionnaires sur la rémunération des dirigeants. Nous comptons bien voir les investisseurs soutenir ces importantes propositions et les recommandations émanant de la consultation du groupe de travail.

Mieux vaut tard que jamais... Washington abandonne le nom controversé de son équipe dans la NFL

par Jamie Bonham, directeur, Engagement, Services ESG

Plusieurs sociétés ont récemment fait amende honorable des inégalités et injustices causées par le racisme systémique clairement dénoncé depuis longtemps par le mouvement Black Lives Matter, mais la décision de changer de nom prise par les Redskins de Washington dans la ligue nationale de football nous a surpris.

Les investisseurs et la société civile ont pendant des années considéré que ce nom représentait un affront aux peuples autochtones et qu'il constituait un exemple inacceptable de racisme organisé. Les tentatives de pression exercée sur l'équipe pour qu'elle change de nom n'avaient jusqu'à présent pas obtenu de résultat. Les propriétaires refusaient sans aucune ambiguïté d'amorcer la moindre conversation sur le sujet et les efforts des investisseurs auprès des commanditaires, trop contents d'associer leur marque au nom de l'équipe, n'avaient généralement suscité au mieux qu'une réaction d'apathie et parfois de l'opposition.

Les temps changent. Nous avons récemment joint nos forces à celles d'un groupe d'investisseurs qui a écrit aux trois

principaux commanditaires de l'équipe (Nike, FedEx et PepsiCo) en leur demandant de rompre leurs relations avec celle-ci tant que son nom ne changeait pas. Ces sociétés ont toutes les trois récemment déclaré officiellement leur solidarité avec Black Lives Matter et leur opposition au racisme systémique. Ces prises de position s'accordaient de plus en plus mal avec la justification d'un nom d'équipe aussi fortement connoté.

Les lettres, supervisées par des Premières Nations du monde entier, ont demandé aux sociétés de « réaliser l'intensité du moment pour déclarer clairement leur opposition à un nom d'équipe raciste et de poser des jalons tangibles et significatifs afin de contraindre leurs dirigeants à ne plus l'utiliser ». À leurs corps défendant, elles ont (enfin) profité de l'occasion pour mettre fin à une discrimination flagrante à l'encontre des peuples autochtones.

Les trois sociétés ont effectivement communiqué ensuite avec l'équipe pour exprimer leurs préoccupations (Nike allant même jusqu'à retirer tous les produits à son effigie de son site marchand) et celle-ci a rapidement annoncé qu'elle amorcerait une analyse approfondie de l'utilisation de ce nom. À peine 10 jours plus tard, la direction de la franchise a annoncé qu'elle abandonnait son nom et sa mascotte. Cette volte-face démontre la profondeur du changement en cours et, même s'il ne s'agit que du nom d'une équipe de football, le symbole préfigure des évolutions potentielles que les investisseurs peuvent contribuer à galvaniser.

Où sont les héros?

par Jamie Bonham, directeur, Engagement, Services ESG

Nous avons évoqué récemment les « jeunes pousses » du capitalisme des parties prenantes que certaines sociétés ont adoptées au début de la pandémie en agissant de sorte à protéger à la fois leurs employés, leurs fournisseurs ou la communauté dans son ensemble, et non plus seulement leurs actionnaires. Nous avons alors déclaré que cette tendance nécessiterait une vigilance accrue des investisseurs responsables pour qu'un changement réel survive à la pandémie.

Nous y voilà. Les hauts dirigeants de Loblaws, Metro et Empire ont récemment dû témoigner devant un comité à la Chambre des communes sur les raisons pour lesquelles les trois sociétés avaient sommairement mis fin à quelques jours d'intervalle à l'augmentation du salaire horaire de deux dollars, ou « paye de héros » pour les employés de première ligne alors que la pandémie perdure plus que jamais. Celles-ci ont justifié leur décision en précisant que la hausse de salaire ne visait qu'à rétribuer le travail supplémentaire causé par la panique des consommateurs durant les premiers jours de la crise et non une quelconque augmentation du risque auquel s'exposent les employés ou reconnaissance de leur statut de travailleur essentiel.

Cette réponse souligne la dimension systémique des inégalités subies par les employés au bas de l'échelle salariale alors que la pandémie a confirmé leur importance pour la réussite d'une entreprise, sans pour autant que celle-ci leur permette une rétribution juste. Le président d'Unifor (le plus important syndicat du secteur privé au Canada), Jerry Dias, a parfaitement résumé la situation : « La pandémie n'a pas créé les inégalités dans le secteur du commerce de détail ni fait en sorte que ces travailleurs soient devenus essentiels. Elle n'a servi que de révélateur. »

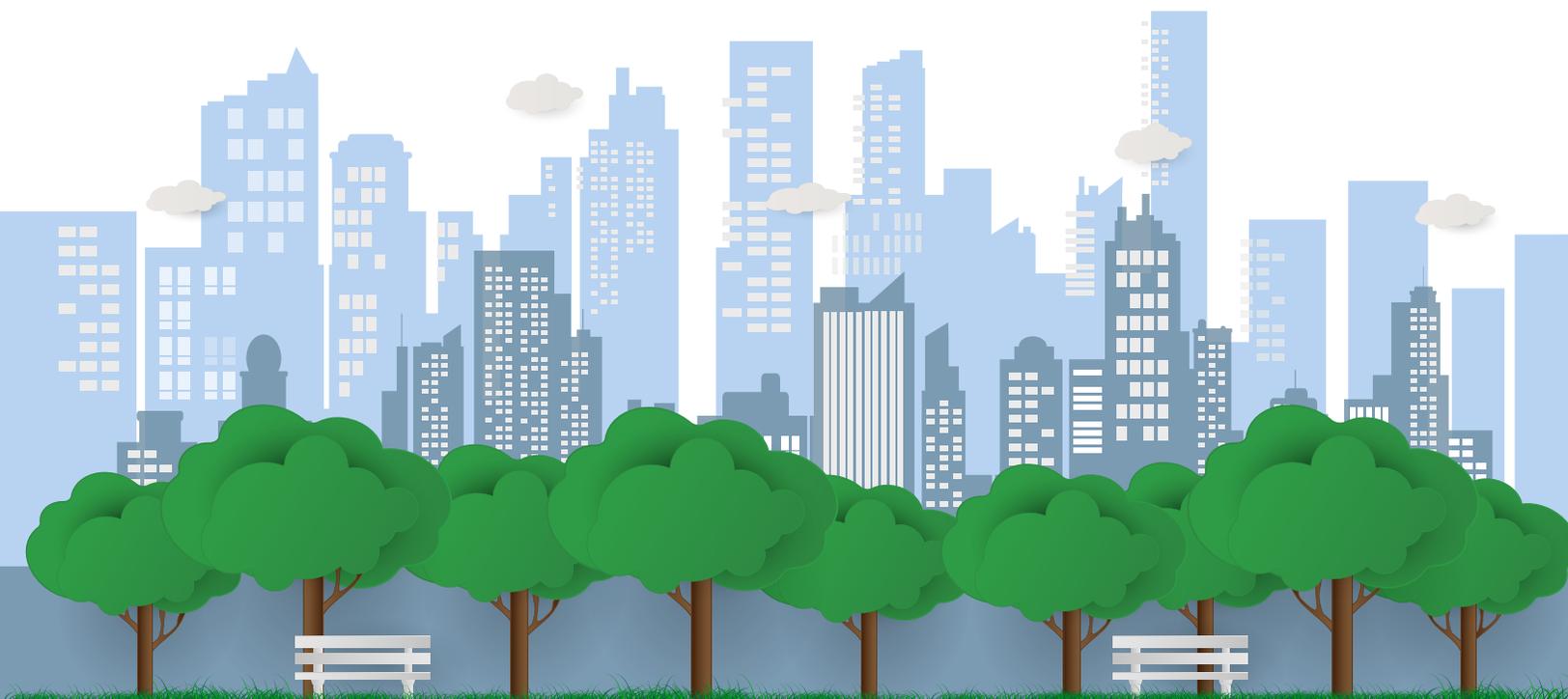
Nous avons écrit à Loblaw et Metro au cours du trimestre afin de les féliciter d'avoir placé leurs parties prenantes au centre de la réponse stratégique à la crise de la COVID-19 et pour souligner notre conviction que les entreprises se situent aujourd'hui à un moment critique dans leur évolution vers un fonctionnement réellement durable et inclusif.

Nous comptons rencontrer ces entreprises au troisième trimestre afin d'approfondir ce sujet et contester leur récente décision de mettre fin à cette hausse du salaire horaire, laquelle nous semble tenir de la réflexion à court terme malgré des implications potentiellement durables. En toute honnêteté, les enjeux liés aux inégalités dans le secteur du commerce de détail dépassent largement la situation d'une société en particulier, et les solutions devront en fin de compte impliquer les consommateurs, lesquels ont réalisé au grand jour à quel point ces travailleurs avaient une valeur essentielle durant la pandémie.

De plus, nous avons écrit à cinq grandes banques canadiennes - **BMO, CIBC, la Banque Royale, Scotia et TD** - afin de mieux comprendre dans quelle mesure la crise de la COVID-19 affecte leur stratégie à long terme lorsqu'il s'agit de concilier les besoins de leurs différentes parties prenantes. Là encore, nous avons exprimé tout le bien que nous pensions des actions que celles-ci ont entreprises et avons initié un dialogue sur leur rôle dans la réduction des inégalités qui existaient avant la pandémie, comme le mentionnait Jerry Dias, mais ont été étalées au grand jour en raison de celle-ci. Nous analysons les inégalités à la fois dans une dimension interne, au sein des banques, comme externe, c'est-à-dire dans le contexte de la rémunération des dirigeants par rapport au revenu moyen. Au-delà de ces aspects, nous posons la question du rôle des banques pour traiter les risques systémiques posés par cette inégalité en utilisant leur influence et envergure. Nous tenons à éviter que certains signes révèlent que le secteur bancaire tirera parti des incertitudes et des difficultés créées par la pandémie.

À cet égard, les juteux profits récemment publiés par les banques (notamment au Canada) grâce aux programmes de prêts du gouvernement américain destinés aux petites entreprises paraissent pour le moins très décevants. Au pire, ils révèlent que derrière une impression de changement rien ne bouge et que le chaos créé par la pandémie ne changera pas la donne, en tout cas pas pour les banques qui se trouvent toujours du bon côté.

Il est difficile de ne pas dresser de parallèle avec la crise financière de 2008, lorsque les dirigeants des banques s'étaient comportés comme des bandits et appelaient à la rescousse les gouvernements pour les renflouer à coup de milliards de dollars d'argent public. Sous la pression de l'opinion publique, certaines d'entre elles ont toutefois déjà indiqué qu'elles donneraient une partie de leurs profits à des organismes de charité œuvrant auprès des plus démunis, une preuve que le secteur d'activité pourrait bien devoir changer profondément.



Dialogues d'entreprise

Les positions peuvent changer à tout moment sans préavis.

Sociétés	Secteurs	Thèmes	Fonds NEI
Alphabet	Services de communication	Diligences raisonnables dans le domaine des droits de la personne	Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds de dividendes canadiens NEI, Fonds d'actions canadiennes NEI, Fonds d'actions mondiales NEI, Mandat NEI actions mondiales, Fonds d'actions mondiales ER NEI, Fonds d'actions américaines ER NEI, Fonds d'actions américaines NEI
AltaGas	Énergie	Promotion de la gestion et des divulgations des enjeux ESG	Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NE, Mandat NEI revenu fixe
Black Diamond Group	Industries	Amélioration de la gouvernance auprès de positions significatives	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI
BMO	Finance	Promotion de la théorie des parties prenantes de la société	Fonds d'obligations canadiennes NEI, Fonds de dividendes canadiens NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Mandat NEI revenu fixe
Canadian Tire	Consommation discrétionnaire	Chaînes d'approvisionnement responsable, coalition pour le leadership en matière d'économie circulaire, mise en œuvre des recommandations du GDFC pour les divulgations sur le climat, objectifs de réduction de GES basés sur des données scientifiques	Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds de dividendes canadiens NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
Canfor Pulp Products	Matériaux	Amélioration de la gouvernance auprès de positions significatives	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI
Chartwell résidences pour retraités	Immobilier	Promotion de la théorie des parties prenantes de la société	Fonds de dividendes canadiens NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
CIBC	Finance	Promotion de la théorie des parties prenantes de la société	Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds d'obligations canadiennes NEI, Fonds de dividendes canadiens NEI, Fonds d'actions canadiennes NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Mandat NEI revenu fixe, Fonds de dividendes mondial ER NEI, Fonds croissance et revenu NEI, Fonds du marché monétaire NEI
E-L Financial	Finance	Amélioration de la gouvernance auprès de positions significatives	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI, Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI
Eli Lilly	Soins de santé	Promotion de la théorie des parties prenantes de la société	Fonds d'actions américaines ER NEI, Fonds d'actions mondiales NEI, Fonds d'actions américaines NEI
FedEx	Industries	Respect des droits autochtones	Position vendue
General Motors	Consommation discrétionnaire	Action climat 100+	Fonds de valeur mondial NEI, Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI
iA Groupe financier	Finance	Amélioration de la gouvernance auprès de positions significatives	Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI, Fonds d'obligations canadiennes NEI, Mandat NEI actions canadiennes, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Mandat NEI revenu fixe
Lassonde Industries	Consommation de base	Amélioration de la gouvernance auprès de positions significatives	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI
Meubles Léon	Consommation de base	Amélioration de la gouvernance auprès de positions significatives	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI, Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI
Loblaw	Consommation courante	Chaînes d'approvisionnement responsable	Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds d'obligations canadiennes NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Mandat NEI revenu fixe
Logistec	Industries	Amélioration de la gouvernance auprès de positions significatives	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI

Dialogues d'entreprise

Les positions peuvent changer à tout moment sans préavis.

Sociétés	Secteurs	Thèmes	Fonds NEI
MEG Energy	Énergie	Promotion de la transition énergétique au Canada	Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI
Melcor Developments	Immobilier	Amélioration de la gouvernance auprès de positions significatives	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI
Merck	Soins de santé	Promotion de la théorie des parties prenantes de la société	Fonds d'actions américaines ER NEI, Fonds de dividendes mondial ER NEI, Fonds d'actions mondiales NEI, Fonds de dividendes américains NEI, Fonds tactique de rendement NEI, Fonds d'actions américaines NEI, Mandat NEI actions mondiales, Fonds équilibré durable mondial NEI, Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI
Metro	Consommation de base	Chaînes d'approvisionnement responsable	Fonds d'obligations canadiennes NEI, Mandat NEI revenu fixe, Fonds de dividendes canadiens NEI, Mandat NEI actions canadiennes, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
Groupe Mullen	Industries	Amélioration de la gouvernance auprès de positions significatives	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
Next PLC	Consommation discrétionnaire	Chaînes d'approvisionnement responsable	Fonds de valeur mondial NEI
Nike Inc	Consommation discrétionnaire	Respect des droits autochtones	Fonds de dividendes mondial ER NEI, Fonds d'actions mondiales NEI, Fonds d'actions américaines NEI
Novartis	Soins de santé	Responsabilité des investisseurs à l'égard des opioïdes	Fonds d'actions mondiales NEI
Novo Nordisk	Soins de santé	Promotion de la théorie des parties prenantes de la société	Fonds d'actions mondiales ER NEI, Fonds d'actions internationales ER NEI, Fonds de dividendes mondial ER NEI, Fonds d'actions internationales NEI, Mandat NEI actions mondiales
Systèmes Pason	Énergie	Amélioration de la gouvernance auprès de positions significatives	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI, Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI, Fonds d'actions canadiennes NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Fonds croissance et revenu NEI
Pepsico	Consommation de base	Respect des droits autochtones	Fonds de dividendes mondial ER NEI, Mandat NEI actions mondiales, Fonds tactique de rendement NEI, Fonds d'actions américaines ER NEI, Fonds de dividendes américains NEI
RBC	Finance	Promotion de la théorie des parties prenantes de la société	Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds d'obligations canadiennes NEI, Fonds de dividendes canadiens NEI, Mandat NEI actions canadiennes, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Mandat NEI revenu fixe, Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI, Mandat NEI actions mondiales, Fonds d'actions internationales NEI, Fonds du marché monétaire NEI
Quincaillerie Richelieu	Industries	Amélioration de la gouvernance auprès de positions significatives	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI, Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
Banque Scotia	Finance	Promotion de la théorie des parties prenantes de la société	Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds d'obligations canadiennes NEI, Fonds de dividendes canadiens NEI, Fonds d'actions canadiennes NEI, Mandat NEI actions canadiennes, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Mandat NEI revenu fixe, Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI, Fonds de dividendes mondial ER NEI, Fonds croissance et revenu NEI, Fonds du marché monétaire NEI

Dialogues d'entreprise

Les positions peuvent changer à tout moment sans préavis.

Sociétés	Secteurs	Thèmes	Fonds NEI
Secure Energy Services	Énergie	Amélioration de la gouvernance auprès de positions significatives	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
Suncor	Énergie	Promotion de la transition énergétique au Canada	Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds d'obligations canadiennes NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Mandat NEI revenu fixe
TD	Finance	Promotion de la théorie des parties prenantes de la société	Fonds d'actions canadiennes ER NEI, Fonds d'obligations canadiennes NEI, Fonds de dividendes canadiens NEI, Fonds d'actions canadiennes NEI, Mandat NEI actions canadiennes, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Mandat NEI revenu fixe, Fonds équilibré durable mondial NEI, Fonds croissance et revenu NEI, Fonds du marché monétaire NEI
Groupe TMX	Finance	Promotion de la transition énergétique au Canada	Fonds d'obligations canadiennes NEI, Fonds d'actions canadiennes NEI, Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI, Fonds croissance et revenu NEI
Winmark Corporation	Consommation discrétionnaire	Amélioration de la gouvernance auprès de positions significatives	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI

Actions politiques

Activité politique	Impact sectoriel	Impact sur les marchés	Thème d'ODD
Nous avons organisé un webinaire en coordination avec l'Alliance d'investisseurs sur les droits de la personne afin d'expliquer la loi de Colombie-Britannique visant à mettre en œuvre la Déclaration des droits des peuples autochtones et obtenir des signatures pour l'énoncé d'investisseurs que nous avons rédigé en soutien à cette loi.	Toutes	Canada	ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces
Nous avons participé à un énoncé appelant les pouvoirs publics à mettre en œuvre des diligences raisonnables obligatoires concernant les droits de la personne. Représentation d'un ASG de 4,2 billions \$.	Toutes	Monde	ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces
Nous avons participé à une réunion avec le groupe de travail sur la modernisation des marchés de capitaux de l'Ontario afin de suggérer l'imposition de divulgations ESG obligatoires visant à améliorer l'efficacité de ces marchés pour les investisseurs comme pour les émetteurs.	Toutes	Canada	ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces ODD 13 - Action climatique
Nous avons participé à une lettre d'investisseurs destinée aux autorités de réglementation financière des États-Unis afin que celles-ci agissent immédiatement sur les risques posés par le changement climatique.	Toutes	États-Unis	ODD 13 - Action climatique
Nous avons signé une lettre destinée à l'État de Pennsylvanie en soutien de ses efforts de renforcement de la réglementation visant les émetteurs pétroliers et gaziers de sources de méthane existantes.	Énergie	États-Unis	ODD 13 - Action climatique

Actions politiques

Activité politique	Impact sectoriel	Impact sur les marchés	Thème d'ODD
Nous avons signé une lettre destinée au Air Resources Board de Californie afin d'inciter l'organisme à adopter rapidement la réglementation avancée sur le transport routier propre qui vise une réduction accélérée des émissions émanant de véhicules lourds et intermédiaires.	Industriels	États-Unis	ODD 13 - Action climatique
Nous avons corédigé une proposition destinée au groupe de travail sur la modernisation des marchés de capitaux de l'Ontario recommandant que la province impose des divulgations ESG comme moyen d'accéder aux capitaux et de diminuer les demandes de divulgation.	Toutes	États-Unis	ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces ODD 13 - Action climatique
Nous avons corédigé une lettre avec Addenda Capital demandant au Groupe TMX de mettre en œuvre une approche facultative ou obligatoire encourageant les émetteurs à effectuer des divulgations conformes aux directives du TCFD et du SASB.	Toutes	Canada	ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces ODD 13 - Action climatique
Nous avons signé une lettre encourageant les gouverneurs d'État à adhérer à une stratégie d'émission zéro pour les véhicules lourds et intermédiaires.	Industriels	États-Unis	ODD 13 - Action climatique
Nous avons signé un énoncé concernant les attentes des investisseurs en matière de sécurité au travail des employés d'établissements de transformation de la viande durant la pandémie.	Consommation de base	États-Unis	ODD 3 - Bonne santé et bien-être
Nous avons signé une lettre destinée au Congrès des États-Unis qui encourage ses membres à soutenir la divulgation sur les paradis fiscaux et la délocalisation.	Toutes	États-Unis	ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces

NEI

Visitez notre site : [PlacementsNEI.com](https://www.PlacementsNEI.com)

Ce document est fourni à des fins éducatives et d'information uniquement et ne vise pas à apporter précisément des conseils financiers, juridiques, comptables, fiscaux, de placement ou de toute autre nature. Les opinions exprimées aux présentes peuvent changer sans préavis, les marchés évoluant en permanence.

L'information contenue aux présentes est considérée comme fiable, mais NEI ne garantit ni son exhaustivité ni son exactitude. Les opinions exprimées à l'égard d'une société, d'un titre, d'un secteur, ou d'un marché en particulier ne doivent pas être interprétées comme une intention de réaliser des transactions concernant un fonds géré par Placements NEI.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties concernant des rendements futurs et les résultats réels peuvent être substantiellement différents des prévisions en raison de risques et d'incertitudes. Il faut éviter de se fier indûment aux informations prospectives.

Des commissions, commissions de suivi, frais de gestion et dépenses peuvent tous être associés à des investissements dans des fonds communs de placement. Veuillez consulter le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur peut ne pas être reproduit.

Placements NEI est une marque de commerce déposée de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. Placements NordOuest & Éthiques inc. est une filiale entièrement détenue par Patrimoine Aviso inc. (« Aviso »). Aviso est une filiale à part entière de Commandité Patrimoine Aviso S.E.C. (« Patrimoine Aviso S.E.C. ») qui est elle-même détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite appartenant aux cinq caisses provinciales Credit Union (les « Caisses ») ainsi qu'au groupe CUMIS.